

AGENTS D'ACCUEIL ET AGENTS DE LOCATION - BASE DE LOISIRS - CA ARCHE AGGLO

Ref : O007260113000430

Fonction publique Fonction publique Territoriale	Employeur Structures de coopération territoriale	Localisation Saint-Donat-sur-l'Herbasse
--	--	---

Domaine : Animation, jeunesse et sports

Date limite de candidature : 04/04/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert uniquement aux contractuels	Nature du contrat Non renseigné	Expérience souhaitée Non renseigné
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie C (employé)	Management Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des agents polyvalents pour l'accueil de la base de loisirs et la location du matériel de loisirs.

Agents d'accueil :

Accueille la clientèle touristique sur le Domaine

Procède à l'encaissement de l'entrée en garantissant la bonne tenue de la caisse

Renseigne la clientèle sur les stationnements et les différentes activités présentes sur le domaine

Agents de location :

Gère la location du matériel de loisirs (bateaux à pédales, canoës, stand up paddles)

Assure l'encadrement du toboggan aquatique

Veille au respect des règles d'utilisation du toboggan aquatique par les usagers
Informe la clientèle sur les conditions des prestations
Procède à l'encaissement des prestations en garantissant la bonne tenue de la caisse
Assure le respect du règlement intérieur concernant l'utilisation du matériel

Profil recherché

Être majeur (car manipulation d'argent public)
Débutants acceptés
Permis B et véhicule ou moyen de locomotion recommandé car domaine non desservi par les transports en commun
Un bon niveau d'anglais serait apprécié
Capacité à travailler en équipe
Goût pour la polyvalence

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Durée du contrat : 2.6666666666667 mois

Peut être amené·e à effectuer des remplacements sur les autres postes (Agent de location, agent d'accueil...)
Une disponibilité demandée pour effectuer des heures complémentaires, de ménages des chalets notamment (rémunérées en fin de saison)
Contrat de vacation du 23 mai au 30 juin (paiement en mois décalé) : travail uniquement les weekends et jours fériés
Puis un CDD à temps non complet (28 h) du 1er juillet au 31 août inclus (paiement en fin de mois) : travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont deux jours de repos hebdomadaires non consécutifs, répartis en une journée complète et deux demi-journées
Rémunération statutaire sur grille indiciaire des adjoints d'animation territoriaux soit environ 1457€ bruts mensuels pour un 28h hebdomadaires (environ 12.01€ en taux horaire brut hors congés payés)
Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur
Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière se tiendra sur Champs courant mai 2026.
Temps de travail : 28 heures hebdomadaires
Horaires variables (entre 9h et 19h en journée ou demi-journée)
À noter que les jurys de recrutement se tiendront le mercredi 15 avril (matin), le vendredi 17 avril (journée) et le vendredi 24 avril (journée) - Site du Domaine du lac de Champs

Fondement juridique

Art. L332-23 disposition 2 du code général de la fonction publique - Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un besoin saisonnier. Le contrat proposé ne peut excéder 6 mois, pendant une même période de 12 mois consécutifs.

Statut du poste

Vacant à partir du 23/05/2026

Métier de référence

Animatrice / Animateur enfance-jeunesse